

## [Text]

view, it is the role of government to create an environment out of all this, where agreement on basics and a working consensus among the numerous health care participants can be reached.

Among those of us active in health care, unanimity of opinion and agreement on all the details of all the issues is quite likely beyond our grasp. In any case, it is probably healthier for the system that this should be so. This state of affairs may be less tidy than an imaginary perfect world, but it is the reality we contend with daily, and our capacity for seeking change and innovation frequently surfaces as we explore our points of disagreement.

It was with this background in mind that last year we initiated a series of planning conferences with representatives from all the health care providers, consumer and patient advocate groups, and with all the major health and health-related organizations in the Province. To date, nearly 1,000 people have been a part of this effort.

We began the process in response to a number of serious challenges which are now facing our health care system, challenges, for example, related to the changing demographic trends, the growth in high technology, the growth in the demand for services and our changing health care manpower needs and requirements. We had as our objective the identification of those priorities that would assist us in developing long-range strategies for managing the health care system through the rest of this decade and into the years beyond. We made it a broadly-based consultative process for the reason I mentioned a moment ago: Health care can only work effectively when there is consensus and agreement among the key players and participants in the health care system.

Stage one of the consultation process is now complete and within a few months I expect we will be ready to move on to give further clarity and refinement to the health care priorities that have been identified through that process. I believe it is fair to say that as a result of these meetings, many health care groups and institutions have a better understanding of the challenges being faced by their colleagues and we have begun to create a new awareness and understanding in the Province about the health care system as a "system". We therefore recognize and accept the intent of the federal government to consolidate and update the legislation that touches on national health care standards.

We have had publicly-funded health care in this country for almost 20 years now, and this is the first major overhaul of the federal legislation during that time. I want now to share some of my observations about the draft Bill you are considering.

What we appear to have is a fiscal transfer Bill addressing health care funding from the federal perspective. The legislation specifies the terms of the new funding arrangements between our two levels of government, and details fairly explicitly what conditions are to be imposed on those who have

## [Translation]

A mon avis, c'est le rôle du gouvernement de créer un milieu favorable pour que les nombreuses parties en cause dans la prestation des services de santé parviennent à un accord général quant aux principes de base.

Il est peu probable que ceux d'entre nous qui oeuvrent activement dans le domaine de la santé parviennent à l'unanimité d'opinion et à un accord général sur tous les détails de toutes les questions à l'étude. Quoi qu'il en soit, il est probable que de cette façon le système ne s'en portera que mieux. Nous sommes loin d'un système parfait qui ne pourrait exister que dans un monde imaginaire, mais c'est là la réalité à laquelle nous devons faire face tous les jours, et c'est souvent en essayant de régler nos différends que nous arrivons à progresser et à innover.

C'est dans cette optique que vous avons organisé, l'an dernier, une série de réunions de planification avec des représentants de tous les groupes de pourvoyeurs de services de santé, de consommateurs et de défenseurs des patients, ainsi qu'avec les principaux organismes de la province qui oeuvrent dans le domaine de la santé. Jusqu'ici, près de 1,000 personnes ont joint leurs efforts aux nôtres.

Nous avons entrepris ce processus pour résoudre un certain nombre de graves difficultés auxquelles notre système de santé doit faire face: les nouvelles tendances démographiques, par exemple, les progrès technologiques, l'accroissement de la demande de services et les changements survenus dans les besoins et les exigences en ce qui a trait à la main-d'oeuvre dans le domaine de la santé. Notre objectif était de déterminer les priorités qui pourraient nous aider à élaborer des stratégies à long terme en matière de gestion du système de santé durant le reste de la décennie et ultérieurement. Nous en avons fait un processus consultatif de grande envergure pour la raison mentionnée il y a un moment: les services médicaux ne peuvent être efficaces que si un accord général existe entre les principaux participants.

La première étape du processus de consultation est maintenant terminée et j'espère être en mesure d'ici quelques mois d'éclaircir davantage et de mettre au point les priorités qui ont été établies. J'estime qu'il est juste d'affirmer que, grâce à ces réunions, de nombreux groupes de responsables de services médicaux et de nombreux établissements comprennent mieux les difficultés auxquelles leurs collègues font face et que nous avons commencé à susciter une prise de conscience dans la province à propos des services médicaux en tant que «système». Par conséquent, nous reconnaissons et nous acceptons le fait que le gouvernement fédéral entend réunir et mettre à jour les lois touchant les normes nationales en matière de services de santé.

Il y a maintenant près de 20 ans que la population de notre pays bénéficie des services médicaux financés par les fonds publics, et c'est la première fois que les lois fédérales dans ce domaine subissent une révision importante.

J'aimerais maintenant vous communiquer certaines observations à propos de l'avant-projet de loi qui est à l'étude. Le projet de loi m'apparaît comme une forme de transfert fiscal en vertu duquel le financement des services médicaux est envisagé sous une perspective fédérale. La loi précise les